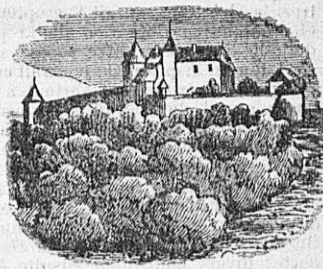




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50

Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197 Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle. Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9^h 11^h 47 (d. j. f. 14^h 35) 16^h 20^h 12 - BULLE, dép. 7^h 25 (7^h 38) 10-- 13^h 08 17^h 58

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »

annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à **Publicitas S. A.** suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Pour le développement de Bulle et de la Gruyère

« La critique est facile, mais l'art est difficile ».

Il faut avant tout s'inspirer de ce principe de Boileau, quand on veut essayer d'améliorer une position acquise par le concours des années et des bonnes volontés. Loin donc de vouloir jeter la pierre, je me propose simplement de soulever quelques faces spéciales du problème complexe qui préoccupe à juste titre tout Gruyérien soucieux de l'avenir de notre « cher coin de terre ».

Bulle possède une Société de développement qui a fait de son mieux et selon ses moyens pour illustrer au dehors les mérites naturels de nos sites et la valeur curative et thérapeutique de nos modestes vallons. Mais cet organisme compte trop peu d'appuis et trop peu d'adhérents pour travailler avec tout le succès désirable au grand œuvre de la propagande qui doit apporter à notre économie gruyérienne l'élan nouveau dont elle a un urgent besoin.

Un de nos collaborateurs et correspondants disait dans un tout récent article sur le « sens gruyérien » que la Gruyère est une unité ethnique et économique. Rien n'est plus certain et la valeur de l'argument est démontré par tout un passé historique, une situation géographique particulière et des intérêts économiques n'ayant rien de commun avec ceux de la capitale fribourgeoise !

Il importe donc, dans cet ordre d'idées, de poursuivre deux buts primordiaux qui remettront à flot notre économie régionale menacée : la restauration de l'industrie fromagère et l'épanouissement des industries caduques avec nos ressources et notre tempérament, surtout de l'industrie hôtelière.

Cette tâche est lourde et nécessitera de l'ingéniosité, de la persévérance, du temps, de l'argent et surtout de l'esprit d'initiative. Pour que l'on puisse en escompter un progrès réel et durable, il ne faut pas se décharger de toute la besogne sur une Société de développement ne comprenant que des hôteliers, des restaurateurs et quelques commerçants. C'est leur demander trop, trop d'efforts, trop de temps et trop d'argent. D'ailleurs, ils ne bénéficieront pas seuls d'un regain d'activité dans notre vie régionale. Directement ou indirectement, tout le monde y trouvera son profit : les grandes entreprises qui fleurissent créent les petites industries. Pour le paysan, il y a la perspective des marchés aux fruits et légumes, volailles, voire bestiaux qui iront s'améliorant ; pour l'ouvrier de plus nombreuses et plus grasses journées ; pour l'artisan la clientèle plus grande du travail quotidien ; et, pour le fisc, la faculté de s'exercer sur une matière réelle et abondante.

C'est donc à toute la population qu'il incombe, à des titres divers, et par des moyens divers, de collaborer à la restauration de notre renommée sur le marché aux fromages et aux bestiaux, et de concourir à l'extension de notre prospérité industrielle sous toutes ses formes. Quand chacun aura compris qu'on ne fait rien sans argent et qu'il est lâche et imprudent de songer à constituer son bien-être en ne comptant que sur autrui ; quand on n'hésitera pas à suivre l'exemple de certaines organisations politiques et économiques que nous voyons à l'œuvre, que l'on ouvrira de temps en temps son gousset pour déposer un « petit franc » dans la caisse commune, on aura franchi le Rubicon ; on aura fait le gros pas.

C'est ainsi, et seulement ainsi que je conçois l'organisation d'une Société gruyérienne de développement apte à remplir son rôle et à tenir le coup à la concurrence de nos voisins immédiats et de l'étranger. Tous les milieux et toutes les classes doivent être représentés au sein du comité ou

de la commission qui aurait la gérance de cette organisation.

A l'intérieur du pays, la propagande est assez facile à conduire. Il n'en est pas de même à l'étranger, où des influences multiples s'exercent et où l'on nous a devancés de beaucoup, tandis que nous nous contentions de compler sur quelque hasard providentiel pour faire valoir et défendre nos intérêts. Nous avons au dehors des représentants officiels et non-officiels qui, bien armés et encouragés par l'initiative décisive et constante de la « mère-patrie », nous seront d'un précieux secours. Par des affiches, par la presse, par des échantillons ; par l'établissement ici et là de petits comptoirs et de bureaux de renseignements, le nom du « Gruyère » et de la Gruyère sera porté aux quatre vents. Mais il faut pour cela de l'argent, du temps et des caractères. Ne trouve-t-on point cette « marchandise-là » chez nous ?

Quand on examine, au point de vue agricole et laitier, les organisations bernaises, par exemple, et à cet autre point de vue de l'industrie des étrangers, l'intense travail des Sociétés de développement de Château-d'Oex, de Montreux, de Vevey, un sentiment d'impuissance, de négligence presque coupable vous étreint. Quand donc nous réveillerons-nous ? Nous ne sommes point jaloux. Nous admirons. Mais cela n'empêche que ce que d'autres font, nous devons pouvoir et oser le faire.

Où serons-nous dans un demi-siècle, si nous piétons sur place, alors que tout, autour de nous, avance et défille presque comme un film cinématographique ?

Et les vallons joyeux et les côtes tranquilles qui furent l'apanage des « rois passés » ont-ils perdu leurs charmes ? Ne sont-ils pas plus rustiques et aussi beaux au pied de leur pics soucieux que les « paradis terrestres » d'autre part dépeints aux yeux étonnés des touristes ?

Notre Gruyère doit être l'Eden de ceux qui adorent la paix riante et silencieuse de la nature.

L'Allemagne de 1927.

(suite)

Nous avons vu, dans un précédent article, que l'Allemagne n'est devenue républicaine que par opportunisme, que les partis républicains ont plutôt de la république l'étiquette que l'esprit.

Il reste la social-démocratie dont les chefs, affirme M. Pernot, « m'ont paru moins préoccupés de combattre les partis bourgeois que de tenir les communistes en respect ». Un ancien ministre, à qui je demande, s'il ne redoutait pas pour l'Allemagne l'impuissance ou la crise financière, avait répondu : « Non, car l'Allemagne aura bientôt une bourgeoisie de rechange : la social-démocratie ». De son côté, le prince de Bülow a dit : « N'oubliez pas que la social-démocratie allemande est constituée exactement sur le modèle et selon l'esprit de l'armée prussienne ». Bref, la social-démocratie est orientée vers la droite, tout comme les autres partis.

L'enquête de M. Pernot a porté naturellement sur l'attitude du peuple allemand à l'égard de ses souverains. Il nous avoue, qu'à l'exception de Guillaume II et de Kronprinz, les familles régnantes sont entourées de sympathie. L'on s'étonnera alors qu'une restauration monarchique ne s'opère pas. Mais oubliez-vous que c'est Hindenburg qui dirige les destinées du Reich, et Hindenburg ne vaut-il pas un monarque ?

Une autre enquête analyse la personnalité de Hindenburg :

« Hindenburg est à peu près aussi républicain que Bismarck aurait pu l'être ! S'il en avait eu le pouvoir, il aurait balayé à coups de canons, en 1918, la révolution ouvrière. Il déteste la république en soi, parce qu'il ne saurait concevoir — par éducation et par tempérament — l'Etat que sous la forme de la royauté de droit divin. Il déteste cette république particulièrement et de toute la puissance de son animosité, parce qu'elle est issue de l'effondrement militaire de l'Allemagne, et de la sédition de ses marins et de ses soldats, du soulèvement de ses ouvriers.

Il dit encore :

« Hindenburg est à la tête de la République pour mieux la desservir et la ruiner. Les nationalistes sont dans les hautes fonctions de la République pour mieux préparer son écroulement ».

On en conclut que, pour des raisons d'utilité, les Allemands conservent la forme républicaine. Mais leur cœur reste près de la monarchie.

Autre constatation :

« La politique des anciens rois de France consistait à donner pour garantie à la nation française la présence sur la rive droite du Rhin d'une Allemagne faible, parce que divisée. Beaucoup espéraient que la victoire de la France en 1918 aurait pour conséquence une renaissance du fédéralisme allemand ; ce fédéralisme aurait pour effet de soustraire les pays germaniques à l'influence de Berlin. Il n'en a rien été. Au lendemain même de la guerre, la Constitution de Weimar intervenait pour renforcer l'unité allemande. Et, depuis Weimar, écrit M. Pernot, le mouvement unitariste a connu des hauts et des bas ; mais le rôle joué par la Prusse et par Berlin dans le Reich est devenu de plus en plus important. Les raisons de ce progrès sont nombreuses. D'abord, on aura beau faire, on n'empêchera pas que la Prusse ne comprenne à elle seule plus de la moitié du territoire de l'Allemagne et environ les deux tiers de sa population et de sa richesse. Et l'on n'empêchera pas non plus que l'Etat prussien, quoique formé d'éléments disparates, mais centre d'attraction et noyau de l'unité allemande, ne continue de remplir sa fonction historique, qui est de fonder en un tout puissant et fortement organisé, les éléments de l'Ouest avec ceux de l'Est, en dépit de toutes les différences de race, de culture et de religion. »

En somme, malgré l'apparent retour vers des idées moins impérialistes, il se poursuit de l'autre côté du Rhin un mouvement d'unification et de centralisation ininterrompu, pour faire de l'Allemagne une Prusse agrandie.

Divers faits prouvent que l'Allemagne ne renonce point à ses rêves de grandeur et de domination. Son attitude à l'égard de la Pologne, ses tractations avec la Russie soviétique, ses interventions dans les Balkans et les pays danubiens témoignent au contraire que les idées si chères à la monarchie et au clan militaire ne l'ont point abandonnée.

Quelle conclusion tire M. Pernot de son enquête ? La voici :

« Un seul problème essentiel retient l'attention du peuple entier : L'avenir de l'Allemagne et de la nation allemande et de tous les Allemands épars dans le monde. Et sur ce terrain brûlant, toutes les passions se confondent, tous les efforts se rejoignent. Politiciens, diplomates, industriels et commerçants s'inspirent d'une même idée : reconquérir pour l'Allemagne un champ d'action à sa taille, à la mesure de son activité et de ses besoins. Conquête pacifique autant que possible, violence si cela est nécessaire ».

L'Allemagne nationaliste, conservatrice, prussianisée, pan-germaniste, que nous écrit M. Pernot, cette Allemagne de 1927 est-elle très différente de celle de 1914 ? Il ne semble pas. Elle demeure sans doute, selon l'expression de M. Victor Bérard, l'éternelle Allemagne ! »

Les immunités.

L'immunité parlementaire ou diplomatique constitue un privilège dont abusent parfois ceux qui en sont les heureux bénéficiaires. Il y a d'ailleurs des immunités légales et des immunités de fait. Ces dernières appartiennent aux hommes qui détiennent la fortune et le pouvoir et que l'on n'ose attaquer, qu'ils soient dans les droits ou les torts.

On n'ignore pas, par exemple, que les ambassadeurs, au nom de l'indépendance et de la souveraineté des pays qu'ils représentent, jouissent d'une espèce d'exterritorialité qui leur permet d'échapper aux lois des nations auprès desquelles ils sont accrédités. C'est ainsi que Rakowski, au nom de l'immunité diplomatique, put exercer en France sa détestable influence sur les révolutionnaires communistes. Disons en passant qu'il fut bien mal récompensé de son activité, le pauvre, puisqu'il est en route pour l'exil et s'en va réfléchir sur la « fragilité des choses humaines » dans

un village de l'immense Sibérie, éloigné de 500 kilomètres de la station de chemin de fer la plus proche. C'est au nom de ce principe que Cachin, Doriot et Cie, députés communistes de Paris et malfaiteurs notoires qui se mettent à chaque instant hors la loi et préchent la révolte jusque dans l'armée, se présentent encore librement devant la Chambre des députés et narguent le gouvernement. Lèvera-t-on l'immunité et punira-t-on les coupables ? Peut-être, mais cela fera beaucoup de bruit.

A Washington, le sénateur Blease vient de demander la levée de l'immunité diplomatique dont jouit l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Howard. Le fils de ce dernier, quatorze ans, conduisant une automobile, a écrasé et tué une jeune fille de 12 ans. Selon la loi américaine, le père du jeune homme est coupable, car le fils n'a pas l'âge réglementaire pour disposer d'un permis de conduire et le sénateur prétend qu'une sanction s'impose. Sir Howard arguera qu'il ne connaît point les lois américaines et n'a pas à s'y soumettre. Il semble pourtant qu'un diplomate n'a pas le droit, au nom de l'immunité, de tuer impunément.

A Genève, les rues sont pavées de ces gens auxquels on ne peut rien, qui se moquent des lois et des règlements et qui font la chair de poule, par le mépris qu'ils affichent pour la légalité, aux bons Genevois qui croyaient que tous les citoyens circulant sur la libre Helvétie étaient tenus d'obéir aux mêmes lois. Ces messieurs de la S. d. N. vont en auto, naturellement. Ils n'ont pas besoin de jeter un regard sur la main tendue des policiers qui gesticulent sur les places : ils n'ont pas de règlement de vitesse et passent en trombe, en bolide, peuvent ramasser les piétons qui n'ont pas su se garer à temps, cracher sur les trottoirs, rester dans les cafés après les heures, etc., etc. Pensez-vous que cela plaise aux Genevois ? Eh ! bien, non.

Les journaux proclament ces temps-ci, précisément, les avantages que vaut à la « reine du Léman » le siège de la S. d. N. établi dans ses murs. Ces gens, grassement rétribués, dépensent largement. L'industrie du bâtiment fleurit à Genève comme nulle part en Suisse. Outre le nouveau Palais des nations, des villas, des pensions, des hôtels surgissent du sol un peu partout. Ce qu'il y du monde à loger, à nourrir, et à entretenir. En somme, il pleut de l'or sur la cité de Calvin. Pourquoi les Genevois ne cessent-ils point de maugréer et de pester contre ces visiteurs fortunés ? Justement, parce qu'au nom de l'immunité, ils esquivent les lois et forment mille petits Etats dans l'Etat. Cela crée une inégalité choquante et indigne d'une terre libre et cela vous irrite de lire sur tous ces visages qui semblent vous provoquer, cette enseigne écrite en lettres de feu : « Immunité ! ».

Petite Revue.

ÉTRANGER

Les Balkans aux Balkaniques.

La formule n'est pas nouvelle. Elle a servi de cris de ralliement aux peuples qui vécutent bien longtemps sous le joug abhorré des musulmans turcs. On l'essaya au lendemain de la libération, dans les guerres d'indépendance contre la Turquie, en 1912 et 1913, et l'on s'en empara encore au lendemain de la grande guerre. Mais elle a subi de telles entorses qu'elle n'était plus qu'un « vain mot ».

Dans un récent discours qu'il vient de prononcer à Salonique, M. Michalacopoulos, ministre des affaires étrangères de Grèce, vient de préciser les conditions dans lesquelles pourrait se réaliser la devise commune. Il assure que si la devise « Les Balkans aux Balkaniques » doit signifier l'emprise d'un peuple balkanique sur les au-

de Maurepas.
me t'a vu. Je vais
à m'attendras pa-
ux heures.
de la fermeté !
siège, dans son
ne chaise longue.
Par un caprice
là, refusé de se
que.
nière ; elle se cou-
e. Véronique, qui
enfant, était partie
heure te mettre
e, fit Paule, c'est
s, je la coucherai
madame le veut.
re.
e peut vous con-
en faites qu'à vo-
à l'office. Comme
pas m'endormir.
dort ! Sans cela,
lui donneriez, ma
naissant les épau-
id même la meil-
je venais à lui
a confié, ma pau-
ronique, ce que je
r ; mais puisqu'il
pour vous rassu-
dant la main sur
fait de ne la quit-
elle jusqu'à mon
(A suivre).

tion M. O. B.
3 h. 30
chevaux
nique
En haut
nton de Vaud
ring monté
d'Oex et retour
ité. Tél. 14.
MAINE
S.
ois, à Atta-
le domaine
rière dite Com-
ferme de 5 cham-
écuries, remise,
attendant de pre-
P. 10.089 F.
de 30.000 litres,
. Situation avan-
tes de Vevey.
du mois au
à Châtel-St-
ent.
-ville - BROC
nvier 1928
ses :
ns de
- Temps
é MORAX
ORET.
- 80 exécutants.
Châtel-Saint-Denis.
voir affiche pour l'ho-
spécial pour Bulle.
3.-, 2.20 et 1.70
e l'Hotel de Ville, à
adressant le montant
ent.
pages.
met en location
de 3 ans, son
l. le Sydic pour
étariat communal.
Conseil communal,

LA GRUYÈRE

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE » 15

Rose des Chemins

de Charles de Vitis.

— Merci, fit Paule, les larmes aux yeux, émue par cette promesse simple et naïve; merci, et maintenant me voici tranquille. Vous avez raison, j'étais folle de m'alarmer ainsi. Allons! bonsoir, fit-elle en lui tendant la main, et dormez.

— Ah! mais non! grommela Véronique, je reviendrai dans une heure pour coucher mon chérubin. Ce serait la première fois de ma vie que je ne le ferais pas.

Paule était rentrée dans le petit salon depuis quelques instants et lisait tranquillement près de Rose endormie, quand elle entendit frapper à la porte.

« Tiens, fit-elle, voilà Véronique qui revient. La pauvre vieille n'est pas tranquille. Pourtant elle est sortie par le grand escalier; comment se fait-il qu'elle est déjà là? Il faut au moins un quart d'heure pour faire le tour de cette grande maison. »

Elle se leva, alla ouvrir et recula, effarée, en voyant entrer Lucien, souriant.

« Ah! il paraît que vous ne m'attendiez pas! »

— Non, en effet, dit-elle, je suis toute surprise.

— Oh! vous vous imaginez bien, ma chère Paule, que je ne viens pas ici à pareille heure pour vous demander de vos nouvelles.

— Je le suppose, en effet.

— Oui, reprit Lucien, il s'agit d'une chose très sérieuse.

— C'est donc une chose bien pressante? N'auriez-vous pu attendre à demain matin? fit Paule anxieuse et se mettant sur la défensive.

— Je viens vous adresser une requête.

— Une requête à moi! fit Paule. Je suis si peu de chose! Que puis-je faire pour vous?

— Ecoutez ma confession. J'ai une dette, une dette sacrée; je dois la payer demain sans faute, et je n'en ai pas le premier sou. S'il s'agissait de demander l'argent pour moi, j'aimerais mieux mourir que de recourir à cette extrémité; mais quand il s'agit d'une dette, et que l'honneur du nom des Grauvilles y est attaché, je ne peux m'y soustraire, et c'est pour cela que j'ai recourus à vous.

— Combien voulez-vous? dit Paule l'interrompant.

Elle était persuadée qu'il n'y avait pas de dette, que Lucien la trompait; mais l'argent venait des Grauvilles, et elle le rendait aux Grauvilles. Ah! s'il n'y avait pas eu sa fille, l'enfant de Raymond, comme elle aurait tout laissé là et abandonné ses droits! Mais il y avait son enfant, qu'elle voulait riche et heureuse, et pour elle, elle lutterait jusqu'au bout.

Lucien demeura interdit devant cette réponse faite brusquement; puis, payant d'audace: « Cent mille francs. C'est peu pour vous, n'est-ce pas? »

— Non, fit Paule, car moi j'ai été très pauvre, et je connais le prix de l'argent; mais du moment qu'il s'agit d'une dette d'honneur, il n'y a pas à balancer et je vais vous les donner.

Paule se leva, majestueuse et digne, et jetant en passant un regard sur l'enfant endormie, elle se dirigea vers sa chambre à coucher où Lucien la suivait.

Elle ouvrit un tiroir dans lequel était une liasse

de billets de banque épinglés. Elle en compta cent, et les remettant à Lucien:

« Voilà », fit-elle simplement.

Elle a l'air bien disposée ce soir, si je puis en dire d'audace? pensa-t-il.

— Paule, ma chère Paule, dit-il, je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance.

— C'est peu de choses, fit-elle, génée, essayant de couper court aux remerciements de Lucien; j'agis comme l'eût fait mon mari, votre frère.

— Vous êtes tous deux grands et généreux, et je voudrais vous ressembler. Pourtant, ajouta-t-il, je ne dois pas me déclarer trop indigne, car je veux vous confier un désir de mon frère, désir qu'il m'a exprimé quelques jours avant sa mort.

— Quoi donc? fit Paule curieuse.

— Voici ce qu'il m'a dit:

« Si je venais à mourir, mon cher Lucien, jure-moi que tu serviras de père à ma petite Rose-Thé et que tu épouseras Paule. »

— Cela, fit Paule en se dressant toute droite, cela, mon mari ne l'a jamais dit. J'en jurerais sur la tête de mon enfant, fit-elle en étendant la main vivement.

Dans ce brusque mouvement, elle renversa la lampe posée à droite sur le bureau, et, avant qu'elle se fût rendu compte de ce malheur, les tentures de mousselines, les rideaux étaient en feu. Le vernis tout neuf des meubles blancs s'enflamma, et en un instant la chambre ne fut plus qu'un immense brasier.

« Mon enfant! » cria Paule atterrée.

Et elle se précipita vers le petit salon.

Lucien la saisit violemment par le bras et, lui mettant la main sur la bouche:

« Taisez-vous, ordonna-t-il; fuyez, je m'en charge. »

C'est qu'une idée infernale venait de germer en une seconde dans son esprit.

Si l'enfant brûlait, il n'y avait plus qu'à supprimer la mère, et la fortune serait à lui!

Il voulut la pousser brusquement dans le grand escalier; mais il ne rencontra qu'un corps inerte. Paule, suffoquée par la fumée, venait de s'évanouir. Il la saisit dans ses bras et s'enfuit en poussant des grands cris. Les domestiques, qui veillaient encore dans l'office, accoururent.

« Au feu! cria Lucien; je sauve la mère, sauvez l'enfant. Au nom de Dieu sauvez Rose-Thé! »

Il déposa, Paule, toujours évanouie, sur un canapé dans une chambre assez éloignée de son appartement.

Mais, avant de revenir sur le lieu du sinistre, il alla dans la serre retrouver de Maurepas.

Ce dernier regardait, consterné, les flammes rouges qui jetaient jusque dans la serre une terrible lueur.

« Qu'y a-t-il donc, Lucien? »

— Tiens! voilà ton argent! répondit celui-ci en lui remettant la liasse de billets bleus. Je n'ai pas le temps de l'expliquer ce qui se passe. File au plus vite. J'irai te voir à Paris. Voilà la clef de la petite porte; tu la jettera par-dessus le mur après t'en être servi. Quant à moi, je me sauve, j'ai à faire. »

Les trois pièces de l'appartement de Paule étaient en feu et une fumée épaisse asphyxiait tous ceux qui voulaient y pénétrer.

Lucien arriva tout courant.

« Où est Rose-Thé! »

Un silence de mort lui répondit.

« Ah! vous êtes des lâches! fit-il. Personne de vous n'ose rentrer dans ces pièces. J'irai moi, dussé-je y laisser ma vie. »

Il fit mine de s'élaner dans les flammes, et les domestiques effarés se suspendirent à lui pour l'empêcher d'avancer.

(A suivre).



LA BANQUE POPULAIRE de la Gruyère, à Bulle

Avenue de la Gare — Près de la Poste
délivre gratuitement à tout porteur de carnet d'épargne ayant Fr. 5.— d'avoir minimum, un **Coffret-tirelire** de l'établissement.

Les carnets d'épargne peuvent être présentés dès ce jour à nos guichets pour l'inscription des intérêts de l'année 1927.

L'intérêt pr. 1928 reste fixé à 4 1/4 %
— Maximum illimité. —

Samedi et dimanche
Café Fribourgeois, BULLE
GRAND CONCERT
donné par **LES DARIÉLOS**
Artistes de l'Olympia et des Folies Bergères à Paris.
Pour la première fois à BULLE!!!

LES BONBONS DES VOSGES
aux bourgeons de sapins
calment la TOUX
L. PASCHE GENEVE
Les seuls VÉRITABLES portent la marque „VOSGES“

Poudre MAYOR
dûssant anti-épidémique tonique et pépuratif, préventif contre la **FIÈVRE APTEUSE**
Envoi franco: le paquet, 3 fr.; par 6 paquets, fr. 2.90; par 12 paquets, fr. 2.80. A. DELSLE & Cie, LAUSANNE.
Envente dans toutes pharmacies et bonnes drogueries. P10763L

Les courses de chevaux de Château-d'Oex
sont renvoyées au 5 février.

HERNIES
Tout danger et douleur disparaissent à peu de frais avec nos appareils spéciaux. Sans sous-cuisses et sans ressorts Garantie! Succès étonnant. Renseignements gratuits à Bulle, jeudi 19 janv. 9-11.30 h., Hôtel Union 2^{me} ét. Ginder, Bâle I, Steinvorstadt 14.

VIOLON
un beau à vendre complètement neuf avec étui et accessoires. S'adresser à Publicitas Bulle sous P. 59 B.

On cherche
JEUNE FILLE de 22-25 ans, sachant cuire, de toute confiance, propre et active, pour tous travaux du ménage. Entrée au 1^{er} février. Ecrire avec photo et conditions à l'Hôtel de Ville, Rougemont.

On demande
UNE SERVANTE
chez PITTET Félix, La Verrerie.

Caramels Pectoraux Kaiser
avec les 3 sapins
contre **LA TOUX**
l'enrouement, l'engorgement, le catarrhe, employé avec succès depuis plus de 7000 attestations de 30 ans. de toutes les classes prouvent son efficacité sans concurrence. Paquets à 30 et 50 cts., boîte à 1 fr. En vente chez: Bulle: Droguerie Dubas. Cerniat: Pierre Andrey-Charrière, négt. Broc: Ad. Enderli, épicer. G. Démétraz. Société de Consom. Sorens: M. Romanens, négt. Epagny: Soc de Consom. Gumefens: J. Fragnière, épicerie. Morlon: Louis Grandjean, épicerie. Gruyères: S. Doschenaux.

A vendre
à distraire **9.000 pieds de foin et regain**, 1^{re} qualité. S'adresser à Ch. DESCLOUX, Echarlens.

LOTTO des ARMAILLIS
Dimanche 15 janvier 1928, à 8 h. 15 précises du soir, dans la Grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle
Loto et Soirée familière
organisé par la Société des Armaillis de la Gruyère.
Beau pavillon de prix — AU PROGRAMME: **SCÈNE PATOISE** en deux actes de M. Charles GAPANY chants de M. Joseph BRODARD, à La Roche.
Pour faciliter le service, les cartons seront vendus à l'entrée de la salle, au prix habituel, dès sept heures et quart. Tous les membres de la Société et du groupe de la Fête des Vignerons ainsi que les amis de la Société sont cordialement invités.
Après le loto, Soirée Récréative réservée aux membres passifs, actifs et invités.

BROC - Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville - BROC
Les dimanches 15, 22 et 29 janvier 1928 à 14 et 20 heures précises:
Grandes Représentations de La Nuit des Quatre-Temps
Légende en 4 actes de René MORAX
Musique de Gustave DORET.
Chœurs. - Décors spéciaux. - Figuration. - 80 exécutants.

Correspondances C. E. G. pour Montbovon, Châtel-Saint-Denis. Billets du dimanche. **Autobus Fribourg-Broc** (voir affiche pour l'horaire). Le dimanche soir, après le spectacle, **train spécial pour Bulle**. **PRIX DES PLACES** (toutes numérotées): Fr. 3.—, 2.20 et 1.70. On peut retenir ses places à l'avance au Café de l'Hôtel de Ville, à Broc (téléphone N° 7) ou par correspondance, en adressant le montant des billets. — Voir programme détaillé, prix 20 cent.

N'attendez pas trop longtemps
avec votre toux, vous trouverez guérison en mangeant nos « Putz-Gorge », à temps. Seulement les seuls « véritables » produisent de l'effet.
Chaque bonbon porte le nom. Exigez partout les « véritables Putz-Gorge » et n'acceptez aucune contrefaçon.
Seuls fabricants: **KLAMETH & Co., BERNE**

HERNIE
Plus que jamais les hernieux souffrent de la pression très dangereuse et brutale des mauvais bandages qui sont vendus dans les magasins non fabricants.
Quel que soit votre métier, vous pouvez travailler sans crainte, ni fatigue, quand la hernie est intégralement contenue et réduite par un bandage perfectionné et fait sur mesure spécialement pour chaque infirme.
H. PARIL, Spécialiste
Herniaire, Bandagiste, Orthopédiste
S, Rue de Lausanne, FRIBOURG. P. 20.103 F.
Seul fabricant dans le canton. Essai gratuit sans engagement.

ABON Suisse Etranger paya Prix du m On s'a bure moyennan L'un

Par les sons, entli pour la v grands pr sont parf jours qui à la nuit les néces clans écon diats dive Des affim nauté de crises pas rielles se tent. Il impo timents q tère et so questions l'idéalism qu'un pet mun acco meure fo tions de une guer tera-t-il c versifs? l'obligati der l'ente toute cir tion et de donner a très le m droit à t Il n'y a p ponde d' nécessité aussi pro beralism porter la quer; se le maxim démocrati

Et, c'es initiative et que s' politique civilisé. songe, in voulez-v en deux puisse s' comment regne da qu'à tra d'une ét d'un tes même v désunion

Quoi société d'autrui dans ses hommes droit au tueuses sentent La tyran mencent penser e Alors, c perditio fruit de cle et la Sur le nir com matière se souc manger n'ayant le bien